



Les ephemera au temps de la lutte pour la liberté de l'enseignement. La Malgrange, 1836-1901

Fabienne Henryot

► To cite this version:

Fabienne Henryot. Les ephemera au temps de la lutte pour la liberté de l'enseignement. La Malgrange, 1836-1901. Ph. Martin. Ephemera catholiques. L'imprimé au service de la religion (XVIe-XXIe siècles), Paris, Beauchesne, pp.259-287, 2012, Bibliothèque historique, 978-2-7010-1601-6. hal-00836560v2

HAL Id: hal-00836560

<https://hal.science/hal-00836560v2>

Submitted on 23 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les *ephemera* au temps de la lutte pour la liberté de l'enseignement. La Malgrange, 1836-1901

Publié dans : Ph. Martin (dir.), *Ephemera catholiques. L'imprimé au service de la religion (XVI^e-XXI^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 2012, p. 259-287.

Fabienne Henryot
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
LARHRA – UMR 5190 – Équipe RESEA

En 1836, tandis que la ville de Nancy connaissait, selon le mot de Louis Veuillot, sa « résurrection » religieuse, l'évêque, Mgr Donnet, et un chanoine de la cathédrale, Jean-Baptiste Mirguet¹, décidèrent de fonder un établissement d'enseignement catholique à Nancy, siège d'un diocèse durement secoué par les événements de 1830, afin de « donner aux enfants une éducation à la fois forte, chrétienne et nationale »². Le pensionnat fut ouvert au Faubourg Saint-Pierre, sous la direction de Mirguet et accueillit à sa première rentrée, en novembre 1836, 22 enfants. Toutefois, la légalité de l'établissement était discutable du fait du monopole de l'Université sur l'enseignement depuis les lois napoléoniennes de 1808. Le recteur d'Académie et le ministre de l'Instruction publique mirent en cause ce pensionnat qui faisait concurrence au Collège royal de Nancy. Afin de contourner la loi sans perdre une clientèle de plus en plus nombreuse, et sous la pression des autorités politiques, Mirguet et ses collaborateurs décidèrent en 1839 de s'installer aux portes de la ville. Ils achetèrent le château de La Malgrange, ancienne résidence des ducs de Lorraine³, devenue entre-temps un hôpital. La libéralisation de l'enseignement catholique grâce à la Loi Falloux en 1850 permit au Collège de prospérer, jusqu'aux troubles de 1901, qui ouvrirent une période de crise pour les établissements d'enseignement confessionnel⁴.

Au cours de ces conflits avec le rectorat et le ministère, Mirguet avait affirmé avec force l'importance d'un enseignement religieux qui faisait défaut à Nancy⁵. En cette période de restauration religieuse qui n'allait pas sans susciter des méfiances, il s'agissait pour lui d'un véritable combat dans lequel la nouvelle institution se voulait en première ligne de la conquête de la liberté d'enseignement. Il développa donc, au fil de ses négociations, des théories sur l'utilité sociale de cette éducation, « pour la patrie et pour l'Église », selon la devise du Collège. Il s'agissait avant tout de former un collégien chrétien, c'est-à-dire pas uniquement savant, mais aussi porteur de vertus catholiques :

¹ Jean-Baptiste Mirguet, né le 4 juin 1795, ordonné prêtre en 1818, fut d'abord nommé supérieur du Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson en 1822. Il reçut le camail de chanoine des mains de Charles de Forbin-Janson, évêque de Nancy, en 1826 et célébra sa première messe de chanoine le 9 novembre 1826, lors du retour des restes des princes lorrains à la Chapelle ronde. En mars 1830, sous l'effet des émeutes, il dut quitter Pont-à-Mousson et se réfugia à Nancy.

² Citation extraite du procès-verbal de la fondation, cité par P. GUISE, *Histoire de l'institution de La Malgrange (1836-1936)*, Nancy, 1936, p. 13.

³ Sur le passé princier de La Malgrange, voir G. VOREAUX, « Les châteaux de La Malgrange », *Le Pays Lorrain*, 1995, n° 1, p. 1-22.

⁴ Pour le cadre général de l'histoire de l'enseignement catholique, on pourra lire B. POUCKET, *La liberté sous contrat. Une histoire de l'enseignement privé*, Paris, 2010 ; le numéro de la *Revue d'histoire de l'Église de France* (1995, vol. 82, n° 206) dirigé par Gérard Cholvy et consacré à l'enseignement catholique aux XIX^e et XX^e siècles.

⁵ On comptait alors cinq pensionnats à Nancy, mais leur durée de vie n'était pas supérieure à celle de leurs directeurs.

générosité, dévouement, pureté, humilité ; un homme prêt à s'insérer utilement dans la société.

Or, ces années 1830-1900 furent aussi celles où l'Église, forte de trois siècles d'expérience dans le domaine de l'éducation par le livre⁶, se dota d'instruments propres à poursuivre de manière plus massive encore cette invasion de l'espace imprimé. Suivant en cela les méthodes du monde profane, elle s'appuya sur des imprimeries, des éditeurs et la presse, pouvoir naissant, d'autant plus facilement que ces trois activités étaient souvent pratiquées par les mêmes personnes. Elle souhaitait diffuser des textes susceptibles de restaurer son rôle dans la société. À Nancy, le clergé diocésain s'appropriait cet outil, par la diffusion de revues et de feuilles d'information, relayées par des libraires placés sous la protection de l'évêché. Dans les années 1860, la presse était dans le département de la Meurthe une industrie « qui marche bien et ne subit pas de morte-saison », comme l'affirmait un contemporain⁷. La presse catholique connaissait la même prospérité. Jean-Baptiste Mirguet, issu directement de l'entourage de l'évêque, ne pouvait pas méconnaître ce puissant outil de propagande et d'information. Il savait pouvoir trouver les appuis nécessaires à son projet parmi les médias et les moyens de le faire connaître par le recours à l'imprimé.

Les années Mirguet (1836-1852)

Lorsqu'en 1830 Jean-Baptiste Mirguet arriva à Nancy, il entra immédiatement en relations avec deux individus de sa génération, Prosper-François Guerrier de Dumast (1796-1883) et Nicolas Vagner (1811-1886), qui allaient devenir à la fois les chevilles ouvrières du renouveau catholique nancéien et des adeptes de nouvelles méthodes de communication. Le premier, lettré, défenseur du glorieux passé ducal de la Lorraine, était alors une figure montante de la société locale, chef de file des intellectuels de la cité et des restaurateurs d'un certain passé lorrain par la patrimonialisation des vestiges de la dynastie ducale⁸. Le second, un peu plus jeune, professeur et surtout journaliste, se dota rapidement d'une presse, d'une maison d'édition et d'une librairie, installées dans l'ombre tutélaire de la cathédrale, au 3 rue du Manège⁹.

Ce trio avait fondé en 1831 un journal, *Le courrier lorrain*, dont la cause principale était de défendre, conformément à la Charte de Louis-Philippe, la liberté des cultes et la liberté de l'enseignement. Mirguet en fut le premier gérant. Le journal défendait les idées de Lamennais, de Lacordaire et de Montalembert, connues par le périodique *L'Avenir*. Il ne survécut pas au discrédit de ces trois maîtres à penser, sur lesquels Rome avait fait peser une certaine suspicion. Il n'avait duré que trois mois ! Qu'importe, les trois associés, et particulièrement Mirguet, avaient fait une expérience intéressante qu'ils pourraient renouveler.

Au cours de l'année 1837, deux associations virent concomitamment le jour à Nancy. Le 3 avril, une Association de gestion fut créée pour soutenir le nouveau pensionnat, avec l'assentiment de l'évêque. Le 27 décembre, Guerrier de Dumast

⁶ Ph. MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, 2003.

⁷ A.D. Meurthe-et-Moselle, 9M10 : rapport sur la presse.

⁸ J.-F. THULL, « La contribution de Prosper Guerrier de Dumast à l'émergence du lotharingisme à Nancy », *Le Pays Lorrain*, 2007, n° 3, p. 173-178.

⁹ O. VOILLIART, « Un Lorrain mal connu : Nicolas Vagner (1811-1886) », *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1987-1988, p. 173-187.

rassembla à son domicile quelques amis et connaissances pour fonder la Société catholique nancéienne pour l'alliance de la Foi et des Lumières, ou société Foi et Lumières, qui se donnait pour but d'informer les catholiques des nouveautés de la pensée sociale et politique, mais en triant préalablement le bon grain de l'ivraie¹⁰. Une prosopographie sommaire de ces deux associations au cours des années 1830 à 1850 fait apparaître les mêmes individus, signe d'une très forte cohésion sociale. Parmi les quatorze premiers membres de Foi et Lumières, on trouve, outre Guerrier de Dumast, l'abbé Mirguet, Jules Madelin, négociant, Désiré Carrière, homme de lettres ayant quelque renom dans Nancy, et deux « hommes du livre », Nicolas Vagner et le libraire Conty¹¹. Dans l'association de gestion du Pensionnat, figuraient dès l'origine Guerrier de Dumast, Désiré Carrière et Jules Madelin. Les autres membres de cette association allaient bientôt figurer parmi les piliers de Foi et Lumières, Emmanuel de Metz, l'abbé Michel, curé de la cathédrale ou l'abbé Dieulin, vicaire général.

Ce phénomène alla en se renforçant dans les années suivantes. Le Pensionnat et la Société de Guerrier de Dumast prirent leurs émules dans les mêmes familles nancéiennes. Le docteur Alexandre de Haldat du Lys, par exemple, entra à la Société Foi et Lumières le 17 septembre 1739¹² ; ses enfants furent scolarisés à La Malgrange et il fit don au pensionnat, en 1852, de son cabinet de physique pour favoriser l'enseignement des sciences¹³. Alexandre de Lambel, reçu à la Société le 15 juin 1840¹⁴, fut l'appui de l'abbé Mirguet lors des négociations menées en 1849 auprès du ministère des Cultes pour obtenir une nouvelle autorisation d'enseigner alors que le pensionnat avait changé de statut en devenant établissement diocésain¹⁵. Joseph Lamblin, qui devait devenir directeur de La Malgrange en 1850, fut également membre de cette société de catholiques libéraux à partir de 1840. Il est possible, enfin, que le chanoine Vanson, futur supérieur de La Malgrange, et Joseph-Etienne Vanson, rédacteur de *L'Espérance*, aient été unis par des liens familiaux.

La comparaison du registre des membres de la Société Foi et Lumières avec le fichier des élèves de La Malgrange dans ses deux premières décennies d'existence renforce encore les liens entre ces deux groupes : parmi d'autres, les familles Madelin, Guerrier de Dumast, Vagner, L'Espée, Haldat, Scitivaux, Hoffelize, Metz-Noblat, Ravinel, Vienne, Vaugiraud évoluaient dans les mêmes cercles intellectuels et sociaux. Dans ces années 1830-1840, il existait donc une forte conjonction entre le clergé nancéen et la bourgeoisie catholique et libérale, leur principal terrain d'entente étant celui de l'éducation et de l'instruction catholique, préalable indispensable à toute restauration morale. Pour les uns comme pour les autres, il ne fait pas de doute que la conquête de la liberté de l'enseignement dût passer par l'écrit et la sensibilisation de l'opinion, régulièrement prise à témoin dans les conflits qui opposaient prêtres et laïcs aux pouvoirs parisiens. Au sein de la Société Foi et Lumières, par exemple, les débats portaient régulièrement sur ce nouveau pouvoir qu'était la presse ; lors de la séance du 15 octobre 1838, se posa la question des journaux à promouvoir dans la société nancéienne. Foi et Lumières possédant un cabinet de lecture ouvert à ses membres,

¹⁰ E. MARTIN, « La société Foi et Lumières », *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1901, p. XLIII-LXIII.

¹¹ Archives de la Société Foi et Lumières (Institut d'Études Lorraines, Université Nancy 2), registre des délibérations, séance constitutive.

¹² Archives de la Société Foi et Lumières, registre des admissions, non folioté.

¹³ P. GUISE, *op. cit.*, p. 86.

¹⁴ Archives de la Société Foi et Lumières, registre des admissions, non folioté.

¹⁵ Sur cet épisode, voir P. GUISE, *op. cit.*, p. 53-58.

c'était une « question délicate »¹⁶ pour une société qui ne voulait pas entrer dans le débat politique. Finalement, il fut décidé de s'abonner à : *L'univers religieux* de Louis Veuillot (membre honoraire de la société) ; la *Revue du Nord de la France* réputée pour ses bons sentiments catholiques ; *L'ouvrier*, journal de Douai. Cela revenait à reconnaître à la presse un vrai pouvoir d'information et d'éducation.

Par ailleurs, un nouveau journal vit le jour à Nancy en 1840, considéré comme l'héritier du *Courrier lorrain* ; il s'appelait *L'Espérance, courrier de Nancy* et était géré par trois membres de la Société Foi et Lumières. Il était édité et imprimé par Nicolas Vagner. Montalembert le considérait comme « le meilleur journal catholique qui existe ou qui ait existé en province depuis qu'il y a une presse religieuse »¹⁷. Ce journal fut d'emblée en tête des organes mobilisés dans la conquête de la liberté de l'enseignement. Maurice de Floblant, un laïc, l'un de ses journalistes, écrivit en 1843 : « Le temps de la paix est passé. Voici venir l'époque où, lassés de promesses dont ils n'ont plus rien à attendre, les chefs du clergé sauront conquérir l'affranchissement »¹⁸. Il incita son lectorat à une « croisade sainte qui se poursuivra sans paix ni trêve, jusqu'à la capitulation de nos ennemis ». Ce genre de déclaration revint régulièrement dans les colonnes de *L'Espérance* au cours de ces années 1840. Guerrier de Dumast mit aussi sur pied un appel aux citoyens, par le biais d'une pétition que les Lorrains pouvaient venir signer rue des Maréchaux, dans les bureaux de *L'Espérance*, pétition qui fut envoyée aux instances législatives à la mi-mars 1843. Il alerta encore les « pères de famille, électeurs et citoyens » par le biais d'une petite brochure de douze pages appelant au combat contre le monopole universitaire¹⁹.

Rien d'étonnant alors si Mirguet, à la tête de son pensionnat, a utilisé, pour alerter sans relâche le public, les techniques observées auprès de ses amis de la Société Foi et Lumières, outils par ailleurs largement utilisés par le clergé en cette première moitié du XIX^e siècle. Des circulaires furent distribuées aux familles. En plus des informations pratiques pour le déroulement de l'année scolaire, on y pouvait lire des informations plus générales sur l'évolution des positions ministérielles sur la liberté de l'enseignement, positions en train de fléchir dans les années 1840. À la rentrée d'octobre 1846, par exemple, un *ephemera* rapportait : « Depuis la fondation de cette École en 1836, la question de l'enseignement a pris chaque jour plus de gravité. D'ailleurs, cette liberté promise à l'enseignement va donner à cet établissement plus d'extension et lui imposer en même temps des conditions nouvelles. Dans l'intérêt de la foi et des familles chrétiennes, il importe que nous fussions en mesure de satisfaire dignement aux exigences de cette situation... ». Il s'agissait de rassurer les familles sur la stabilité du pensionnat malgré les incertitudes politiques, et sur la détermination de ses directeurs quant à la nature de l'éducation dispensée dans ses murs. Multipliant les lettres, mémoires et rendez-vous au ministère et au rectorat pour l'obtention du « plein exercice » de l'enseignement, il rencontra même Falloux, ministre de l'Instruction publique, en février 1849.

Le 15 mars 1850, les catholiques eurent gain de cause : la loi Falloux décrétait la liberté de l'enseignement secondaire. En août 1852, au lendemain de la fête durant laquelle Mirguet avait fait ses adieux (il quittait la direction de La Malgrange), *L'Espérance* publia un récit de cette cérémonie, un résumé du discours et un hommage

¹⁶ Archives de la Société Foi et Lumières, registre des délibérations, f° 34 v°.

¹⁷ Lettre de Montalembert à Guerrier de Dumast, cité dans P. GUISE, *op. cit.*, p. 72.

¹⁸ *L'Espérance*, 31 octobre 1843.

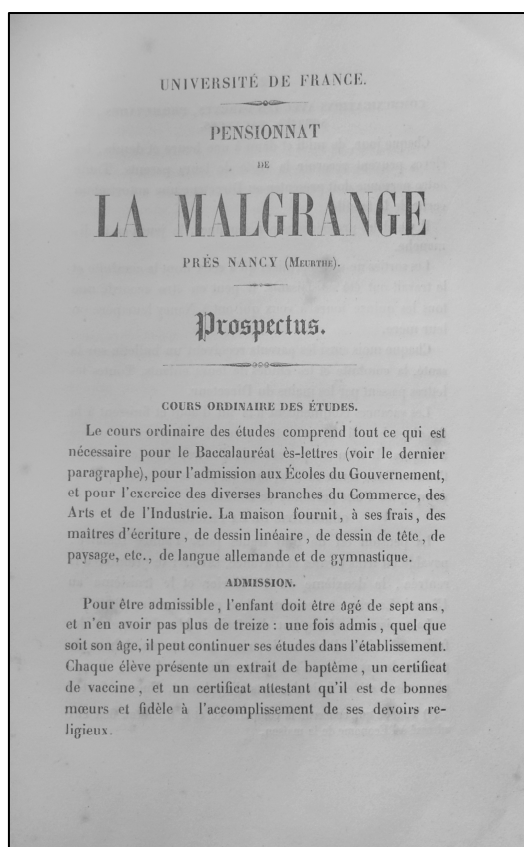
¹⁹ P.-F. GUERRIER DE DUMAST, *Aux Pères de famille. Liberté d'enseignement*, Nancy, Vincenot, 1843.

au vieux supérieur. La presse contribuait ainsi à imposer dans l'opinion l'idée que La Malgrange avait été le fer de lance d'une noble cause.

Le temps des luttes était achevé. Pour ces premières années, peu d'*ephemera* ont été conservés, si bien qu'on ne peut mesurer de manière précise l'utilisation de ce type de feuilles auprès de l'opinion. La presse, dont la périodicité donnait la possibilité d'argumentations récurrentes et efficaces, semble avoir été le principal moyen de mobiliser l'opinion. Parents d'élèves et lecteurs de *L'Espérance* devaient du reste être les mêmes personnes. De ces années passées à mobiliser les journaux et toutes les formes d'imprimés, dans l'entourage des principaux hommes du livre de Nancy, il devait subsister un réflexe à recourir aux *ephemera* pour toutes les circonstances de la vie scolaire.

Les années 1850-1901. Plusieurs types d'*ephemera*

Une conservation relativement systématique des feuilles imprimées dans les Archives de La Malgrange²⁰ permet de réunir un échantillon sans doute assez complet des divers travaux commandés auprès des imprimeurs du diocèse et de la ville au cours des années suivant la conquête de la liberté de l'enseignement, lorsque le Collège prospéra. On y trouve trois types de documents.



D'abord, les feuilles publicitaires, conçues pour diffuser dans la société nancéienne la renommée de l'établissement. C'est le cas du *Prospectus*, feuille maintes fois réimprimée et adaptée depuis 1846²¹ qui donnait en quatre ou huit pages le détail des valeurs du collège, annonçait le coût d'une pension, rassurait les familles sur le confort et l'hygiène promis aux enfants et aux adolescents. On pouvait y voir une vue fort flatteuse de l'établissement, la belle façade de l'ancien château de Stanislas et son parterre, gravure participant du projet profondément publicitaire de cet imprimé (documents 1 & 2).

Document 1. Prospectus du pensionnat, 1849 (Archives du Collège)

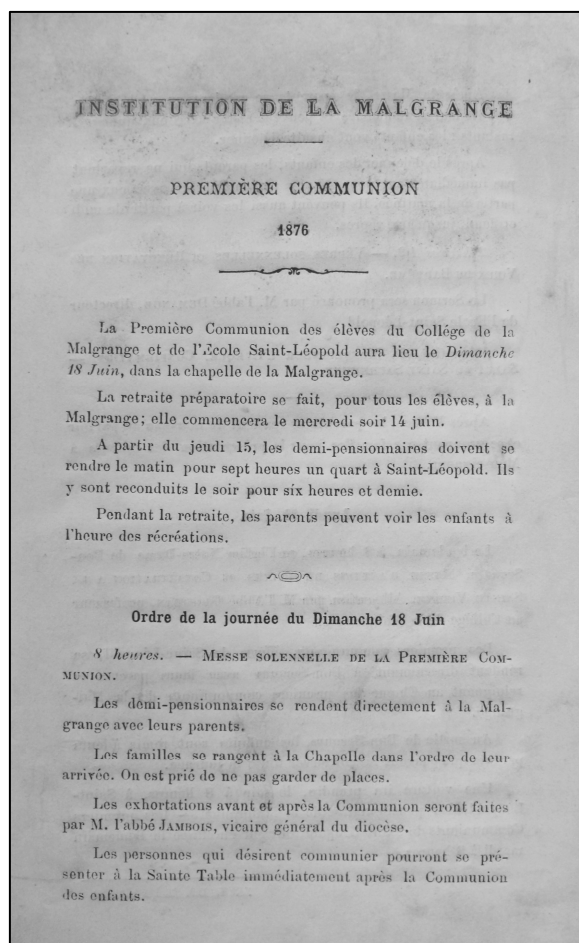
²⁰ Je remercie vivement M. Yves Delacour, directeur du Collège-Lycée de La Malgrange de m'avoir donné l'accès aux Archives de l'établissement.

²¹ Les Archives et la Bibliothèque du Collège possèdent des *prospectus* de 1846, 1849, 1866, 1867, 1869, 1875, 1879, 1892.



Document 2. Prospectus du pensionnat, 1846 (Archives du Collège)

Un second type d'*ephemera* rassemble les feuilles d'information au sens strict, permettant la bonne organisation des grands moments de l'année scolaire et l'application d'une stricte discipline : rentrée et accueil des nouveaux, administration des sacrements... Parmi ces feuilles on trouve par exemple le règlement des sorties des élèves (sans date) ; une feuille circulaire annonçant aux parents d'élèves le départ du supérieur de l'institution, l'abbé Lamblin, en 1859 ; un petit cahier de huit pages constitué de simples feuilles pliées, intitulé *État du personnel ecclésiastique de La Malgrange et Saint-Léopold pour l'année scolaire 1868-1869* avec le nom de tous les maîtres et les disciplines enseignées ; un appel à la générosité des familles pour l'achèvement du reliquaire de saint Éleuthère destiné à la chapelle du collège en 1879 ; ou encore ces feuilles annuelles de la Première Communion, expliquant aux parents le programme de la retraite précédant la cérémonie, puis le déroulement de cette journée (document 3). Dans les années 1880, on imprima à cet effet une feuille perpétuelle, où des espaces laissés blancs permettaient chaque année d'ajouter à la main le jour de la cérémonie et quelques recommandations spécifiques. Le texte mêlait considérations pratiques et édifiantes : « les parents sont vivement engagés à s'unir de cœur à la retraite de leurs enfants, et à redoubler de prières pour leur obtenir la grâce d'une bonne préparation. La veille de la Première Communion, dans la soirée, les parents, venus du dehors, seront admis à voir leurs enfants, à n'importe quelle heure. Ils pourront les voir aussi quelques instants le lendemain matin avant la messe de Première Communion, pour leur donner leur bénédiction avec leurs derniers conseils », indique le formulaire utilisé en 1890. Ces feuilles n'étaient diffusées qu'à l'intérieur du Collège et



entre ses membres. Elles visaient à uniformiser les gestes quotidiens, le rythme de la journée, de la semaine et de l'année afin de fabriquer un modèle de collégien chrétien dont chaque élève serait la déclinaison.

Document 3. Feuille de recommandations aux familles pour la Première communion, 1876 (Archives du Collège)

Document 4 (ci-dessous). Souvenir de Première communion, sans date (après 1875)



Enfin, un troisième type d'*ephemera* repose sur des procédés de communication très différents : ce sont ces brochures relatives aux fêtes durant lesquelles la communauté scolaire se mettait en scène. Ces pièces imprimées développaient un programme religieux et social à l'égard des enfants et de leurs parents. Ce fut le cas de petits livrets rapportant les cérémonies faites autour de la réplique de la grotte de Notre-Dame de Lourdes, dans les bosquets du parc²², ou de la relique de Saint-Éleuthère apportée en grande pompe à la chapelle du Collège²³. Ce fut encore le cas des oraisons funèbres des supérieurs, imprimées afin de perpétuer leur souvenir²⁴. Les feuilles commémoratives faites au moment des festivités du Cinquantenaire de l'institution, en 1886²⁵, occasion de relire la fonction de La Malgrange dans l'histoire de la restauration d'un ordre social catholique à Nancy, appartiennent également à ce type de documents. Il faut enfin ajouter à ce corpus de pièces imprimées la série très spécifique des *Discours de distribution des prix*. Ces brochures reproduisaient l'allocution solennelle faite lors de ce grand événement de la vie scolaire, afin d'en prolonger la portée et de conserver la mémoire de cette rhétorique. Il s'agit donc d'un cas limite d'*ephemera* puisque c'est ici la parole qui est fugitive et l'écrit qui doit pérenniser l'oral. Pourtant, on va le voir, dans leur forme, leurs enjeux et leurs modes de circulation, les *Discours* relèvent bien de ces imprimés de modeste apparence qui ont joué un rôle essentiel dans la fabrique de l'identité religieuse d'une société où la place de l'Église fut en perpétuelle discussion et contestation²⁶. La plupart du temps, ces brochures étaient imprimées et distribuées postérieurement aux événements, pour en prolonger le souvenir.

Durant ce demi-siècle de prospérité, à La Malgrange, l'économie de l'*ephemera* resta proche de celle de l'époque précédente. Des intérêts financiers furent sans doute à l'œuvre dans la fabrication de ces petites feuilles, mais pas uniquement. Jusqu'au milieu des années 1850, en effet, deux imprimeurs se partagèrent le travail, selon une logique qui n'apparaît pas clairement faute de disposer de registres de comptes ou de factures du côté du Collège, ou de descriptions de prestations du côté de l'imprimeur. Ce furent Raybois et l'infatigable Nicolas Vagner. L'officine Raybois était proche de l'évêché de Nancy et imprimait notamment la *Semaine religieuse*. Thomas Raybois avait même demandé, en 1837, l'autorisation d'ajouter à son nom commercial ses liens avec la Société Foi et Lumières. Quant au désormais bien connu Nicolas Vagner, il fit tourner son matériel typographique au service du pensionnat pour lequel il avait, sans aucun doute, une affection particulière : Mirguet et Lamblin étaient des amis et d'autre part, ses enfants et petits-enfants y faisaient leur scolarité. Nicolas Vagner, du reste, était régulièrement invité aux fêtes extraordinaires du collège²⁷. En 1879 encore, le journaliste vieillissant reçut publiquement un hommage de l'abbé Demange, l'un des maîtres du pensionnat²⁸, signe que les liens entre Nicolas Vagner et La Malgrange ne

²² Abbé DEMANGE, *Bénédiction du monument élevé en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes dans le bosquet de La Malgrange*, 16 juillet 1883, Nancy, Imprimerie R. Vagner, 1883, 14 pages ; *Compte-rendu de la fête du 16 juillet 1890 au Collège de La Malgrange en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes*, Nancy, Imprimerie R. Vagner, 1890, 4 pages.

²³ Abbé GROSJEAN, *Translation des reliques de saint Eleuthère à la chapelle du collège de La Malgrange*, Nancy, impr. Collin, s.d., 4 pages.

²⁴ Par exemple : Abbé VANSON, *Oraison funèbre de Monsieur l'abbé Lamblin prononcée dans la chapelle du collège de La Malgrange le 2 mai 1872*, Impr. Sordoillet et Fils, 1872.

²⁵ *Compte-rendu des fêtes célébrées à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de La Malgrange*, Nancy, Vagner, s.d., 20 pages.

²⁶ Archives de La Malgrange ; Bibliothèque municipale de Nancy ; Bibliothèque diocésaine de Nancy.

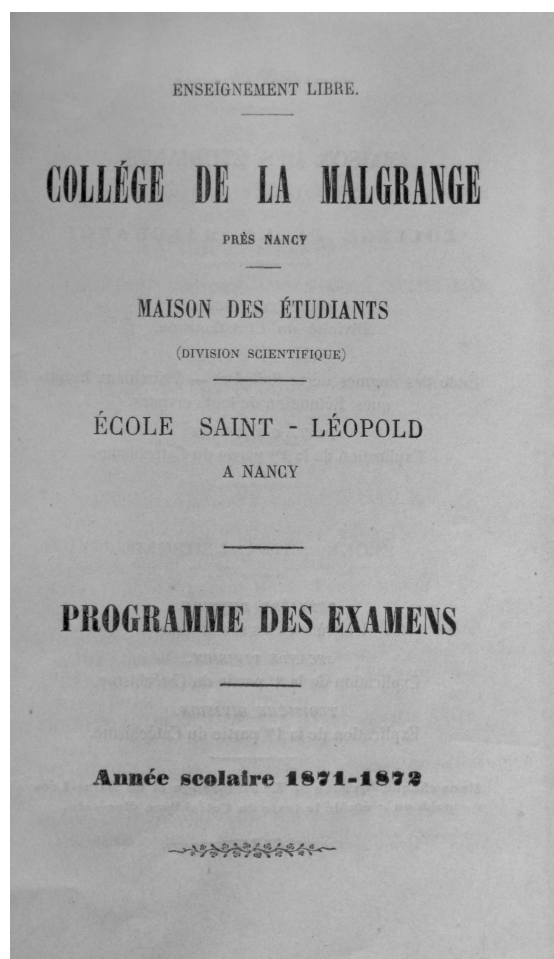
²⁷ *La semaine religieuse* du 10 mars 1878 le signale dans le public venu assister à une représentation d'*Athalie* de Racine jouée par les collégiens.

²⁸ P. GUISE, *op. cit.*, p. 121.

s'étaient pas défaits. Il n'est donc pas étonnant de retrouver cet homme de lettres et d'affaires comme imprimeur de plusieurs éditions du *Prospectus*.

À partir de 1868, un nouvel interlocuteur apparut : René Vagner, fils de Nicolas, qui avait repris sous le nom « Imprimerie catholique » l'officine de la rue du Manège. Il imprima non seulement les *Discours de distribution des prix* avec une belle régularité à partir de 1868, ainsi que les invitations officielles à cette cérémonie, mais aussi les multiples imprimés produits par le Collège : le *Bulletin de l'Association amicale des Anciens élèves de La Malgrange* ; les *Annuaire*s, volumineux recueils rapportant annuellement le personnel de chaque école, les résultats aux examens, les noms des élèves de chaque classe ; les *Programmes des examens publics* ; les *Prospectus* ; l'oraison funèbre prononcée en 1887 par l'abbé Vanson aux funérailles de l'abbé Noël... Il était

donc un partenaire fidèle de l'institution. Il est impossible de savoir si l'attachement de la famille Vagner pour La Malgrange permettait au Collège de compter sur des prix avantageux, et il n'est pas certain que pour René Vagner, certes convaincu du bien-fondé de l'enseignement catholique, ces considérations aient primé sur un indéniable sens des affaires. Mais le recours à Vagner légitimait aussi la position de La Malgrange dans le paysage ecclésiastique, en s'appuyant sur une imprimerie au service du catholicisme.



Document 5. Programme des examens, 1871-1872 (Archives du Collège)

Ainsi, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'*ephemera* offensif tendit à disparaître. Désormais, il s'agissait de tenir mobilisées les élites et les familles autour d'une institution qui incarnait des valeurs chrétiennes et intellectuelles. À chaque secousse politique, toutefois, les successeurs de l'abbé Mirguet reprirent la plume ; mais le discours était plus rhétorique que véritablement combattif. En 1879 par exemple, lorsque les écoles libres se sentirent attaquées par le gouvernement Grévy et le ministère de Ferry, qui venaient de fonder les écoles normales et s'apprêtaient à instaurer l'école laïque obligatoire et gratuite, l'abbé Demange, directeur de l'école Saint-Léopold, écrivit une brochure en vers revendiquant la liberté totale d'éducation pour

l'Église²⁹ ; il s'agissait d'une réédition séparée d'un poème paru dans le journal *Le contemporain*. Le choix d'écrire en vers montre bien que l'auteur ne cherchait pas d'abord l'efficacité journalistique, mais plutôt de protester, à titre individuel, contre des mesures jugées défavorables.

Les Discours de distribution des prix : forme et fonction d'un ephemera

La grande distribution des prix appartenait au cycle des fêtes scolaires, religieuses (Toussaint, Fête-Dieu par exemple) ou profanes (la fête du supérieur, celle de l'évêque, la Saint-Pierre patron de l'Institution) qui faisaient partie intégrante d'une pédagogie religieuse et d'une émulation intellectuelle et spirituelle.

La distribution des prix se tenait à la fin de l'année scolaire, dans les derniers jours de juillet ou les premiers d'août. On y récompensait aussi bien les élèves pieux et disciplinés que les plus savants. La cérémonie se déroulait le matin, à l'issue d'une messe célébrée en présence de toute la communauté du collège. À partir de 1855, elle eut lieu dans le Manège, une rotonde construite à côté de l'établissement³⁰. Drapeaux, branchages et guirlandes formaient le traditionnel décor de la cérémonie, présidée par l'évêque en personne, avec le supérieur, le directeur et quelques invités d'honneur. En 1909, par exemple, trois anciens élèves furent sollicités pour la remise des prix : le comte Ferri de Ludres³¹, le commandant Driant³² et Louis Marin³³, offerts comme modèles aux collégiens. Parents et invités étaient assis au milieu du Manège, tandis que les élèves, rangés par division, se tenaient dans les gradins. On imagine aisément la solennité du moment et surtout la construction spatiale du groupe, organisé de façon hiérarchique autour de la tête de l'édifice scolaire : l'évêque, le supérieur et les directeurs. Un orateur concluait la cérémonie par un discours qui devait ranimer les valeurs du collégien chrétien. Le plus souvent, il s'agissait du supérieur de l'Institution ou du directeur d'une de ses trois composantes : La Malgrange, Saint-Léopold³⁴ et la Maison des Étudiants³⁵, ces deux dernières écoles étant situées en ville depuis que l'interdiction de concurrence avec l'enseignement officiel avait été abolie. On faisait parfois appel à un illustre confrère, comme ce fut le cas le 3 août 1892, lorsque le chanoine Didio, vice-recteur des facultés catholiques de Lille, vint prononcer le discours. Ayant commencé sa carrière comme enseignant dans une école catholique de Colmar, il avait connu l'abbé Vanson, directeur de la Malgrange, en 1870 lorsque les responsables

²⁹ Abbé DEMANGE, *La liberté de l'enseignement chrétien*, Nancy Crépin-Leblond, 1879.

³⁰ Ce Manège, détruit en 1914, fut remplacé par la Salle de Fêtes, bâtiment construit en 1936 pour les cérémonies du Centenaire. C'est là que se tinrent ensuite annuellement les distributions des prix, jusqu'à l'extinction de cette tradition au début des années 1980.

³¹ Député de Nancy.

³² Émile Driant (1855-1916), officier, écrivain sous le pseudonyme de Danrit, député de Nancy.

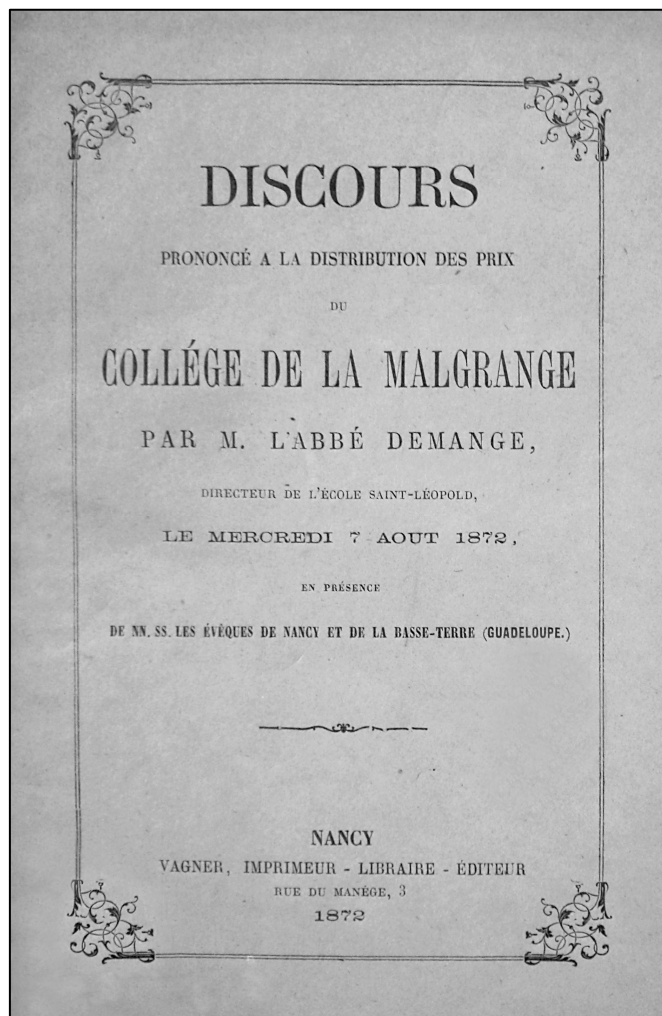
³³ Louis Marin (1871-1960), membre de l'Académie des Sciences Morales et politiques, homme politique, député de Meurthe-et-Moselle de 1905 à 1951.

³⁴ Une « succursale urbaine », selon l'expression de Paul Guise, avait été ouverte en 1846 pour que les jeunes garçons obligés selon la loi de terminer leur scolarité au collège royal, pussent bénéficier d'un pensionnat catholique. L'institution reçut le patronage de saint Léopold. Ces pensionnaires conservaient l'uniforme des élèves de La Malgrange. L'établissement devint ensuite un lieu d'enseignement à part entière pour les petites classes.

³⁵ En 1864, Mgr Lavigerie fonda la Maison des Étudiants, destinée à accueillir les jeunes gens à leur sortie du pensionnat, au moment d'entreprendre des études supérieures. La gestion de cet établissement fut confiée au directeur de Saint-Léopold. En 1881, il devint l'École Saint-Sigisbert.

de l'enseignement libre de l'Est de la France avaient adressé une supplique au Ministère afin de sauvegarder les intérêts de leur corps pendant la guerre franco-prussienne³⁶.

Les thèmes de ces discours sont ceux de tous les manifestes pour la défense de l'enseignement libre d'une part, et pour celle des valeurs catholiques d'autre part. Certains, dans leur version imprimée, se présentent comme de petits pamphlets,



auxquels la part de l'oralité, encore sensible à grand renfort de « Monseigneur », « chers parents », « chers enfants », confère une certaine vigueur et une plus grande force de conviction. Bâties comme des sermons, ils portent des titres qui sonnent comme des slogans. Le chanoine Didio avait intitulé son discours *Croire, étudier, agir*. L'abbé Morel, en 1891, proposa au public une relecture des luttes malgrangiennes pour la liberté de l'enseignement catholique, à travers un discours intitulé *Notre œuvre*³⁷. Le même, en 1897, développa *L'importance de l'éducation familiale*³⁸.

Document 6. Discours de la distribution des prix par l'abbé Demange, 7 août 1872 (Archives du Collège)

Les discours de l'abbé Vanson, qui prit au moins huit fois la parole et la plume entre 1862 et 1885, offrent un éventail révélateur de la rhétorique scolaire catholique et de la fonction de cet *ephemera* dans la constitution d'une communauté scolaire cohérente. D'une manière générale, l'allocution de la distribution des prix est d'abord l'occasion de présenter une conception idéalisée et théorique de l'enseignement, pour laquelle l'examen de la réalité appellerait sans doute bien des nuances³⁹. Mais cette abstraction même n'est pas sans intérêt. Elle met en évidence l'émergence d'une approche psychologique de l'acte d'apprendre et de se discipliner moralement. Elle

³⁶ Abbé DIDIO, *Discours prononcé... à la distribution solennelle des prix de l'institution de La Malgrange le 3 août 1892*, Nancy, Impr. René Vagner, 1892.

³⁷ Abbé MOREL, *Notre œuvre. Discours prononcé à la distribution de prix le 3 août 1891*, Nancy, Impr. R. Vagner, 1891.

³⁸ Abbé MOREL, *L'importance de l'éducation familiale. Discours prononcé à la distribution des prix de La Malgrange le 31 juillet 1897*, Nancy, Impr. R. Vagner, 1897.

³⁹ M. FONTAINE, *Les élèves du Collège catholique de La Malgrange*, mémoire de maîtrise, Université Nancy 2, 1976, p. 143-146.

propose aussi une pédagogie adaptée à chaque phase de l'enfance et de l'adolescence. Des thèmes généraux forment parfois la matière du discours : la conscience (1862), l'obéissance (1871) ou l'effort (1885). Mais l'intérêt du discours, sous sa forme orale ou écrite, dépasse largement cet enjeu, qui s'est largement exprimé sur d'autres supports, comme le *Directoire des Maîtres* ou les écrits de pédagogues. Il poursuit trois objectifs.

À un niveau tout à fait élémentaire d'information, la distribution des prix était l'occasion de faire des annonces publiques. En 1846, par exemple, l'abbé Mirguet et Mgr Manjaud en avaient profité pour annoncer aux familles que le collège allait devenir établissement diocésain, placé sous la surveillance, ils préféraient le terme « protection » et « affection », des évêques de Nancy.

Ensuite, le discours et son support imprimé offraient la possibilité de recréer le groupe en rappelant sa géométrie complexe et en rappelant les enjeux qui unissaient ses membres. La Malgrange était polymorphe, dispersée en trois institutions. On ne sait si tous les élèves, quelle que soit leur école, participaient à la cérémonie, mais les informations données chaque année sur les progrès de Saint-Léopold ou de la Maison des Étudiants favorisaient la cohésion de toute l'institution, les Malgrangiens « du Château » ne pouvant ignorer l'existence et les succès de leurs camarades de la ville. D'autre part, la distribution des prix était l'occasion idéale de refonder la ferveur professionnelle des maîtres, en leur rappelant leurs devoirs éducatifs⁴⁰. Enfin, elle permettait de créer l'unité entre l'éducation du collège et celle de la famille, en s'adressant explicitement aux parents présents dans l'assemblée. Ces publics étaient clairement différenciés dans la structure du discours, que l'agencement des paragraphes dans le document imprimé manifestait encore visuellement. Parents, enfants et maîtres étaient invités à s'assembler autour d'une même cause et, en 1875, l'abbé Vanson rappelait avec une certaine clairvoyance que l'identité de cette communauté se définissait d'abord « contre » d'autres groupes : contre les sceptiques, les athées, les ennemis de l'Église.

Enfin, le discours était un moyen de réactiver la mémoire, ancienne ou immédiate, de l'institution, de la transmettre aux nouveaux arrivés. Il pouvait s'agir du souvenir des événements de l'année, comme en 1879 quand l'abbé Vanson rappela les multiples deuils qui avaient frappé l'établissement. Des thèmes plus rassembleurs encore revenaient fréquemment, en particulier celui du passé multiséculaire du site où Mirguet avait installé son pensionnat. En 1868, l'abbé Vanson peignit devant l'assemblée la fresque glorieuse de l'histoire de La Malgrange, depuis la bataille de Nancy (1477)⁴¹ jusqu'au séjour de Stanislas et de ses petites-filles, Mesdames filles de Louis XV, en passant par la tentative de conversion (ratée) de Catherine de Bourbon sœur d'Henri IV, le séjour de Charles IV en 1641 et divers autres événements princiers. Cette histoire avait, il est vrai, tout pour frapper l'imagination. Vanson opéra ensuite un lien de cause à effet (parfaitement imaginaire) entre cette mémoire très ancienne et celle des temps fondateurs de l'Institution. De cette relecture de l'histoire, il ressortait que ces lieux imprégnés de bravoure et de raffinement avaient donné, à l'abbé Mirguet et ses collaborateurs, la force de défendre la cause de l'enseignement catholique. Le discours de l'année suivante, celle du trentième anniversaire de l'installation à La Malgrange, poursuivait sur ce thème, faisant du collège l'épicentre d'une entreprise courageuse de rétablissement de la mission éducative de l'Église. Le vocabulaire était très explicite : l'initiative, la conquête, la victoire, telles avaient été selon Vanson les phases de cette

⁴⁰ En 1862, par exemple, il fut question de la patience requise à l'égard des enfants.

⁴¹ Les troupes de René II avaient passé la nuit précédant la bataille à la « Male Grange », le 4 janvier 1477.

lutte. En 1873, l'allocution fut l'occasion de faire connaître à l'assemblée la fondation d'une Amicale des Anciens Élèves, qui permettrait la transmission transgénérationnelle de l'esprit de l'Institution. Cette information n'était pas anodine : elle cumulait à la fois la notion de continuité historique entre les générations, les cadets étant appelés un jour à être les aînés d'autres cadets ; et créait le groupe, les valeurs transmises devant survivre largement au temps du collège.

Tout cela n'avait rien de bien original. Au même moment, les autres établissements catholiques du diocèse de Nancy, comme le Petit Séminaire de Pont-à-Mousson ou le Collège Saint Pierre Fourier de Lunéville, sacrifiant à la même tradition de la distribution annuelle des prix, et donc du discours solennel, développaient des conceptions identiques, sans toutefois recourir de manière aussi explicite à un passé glorieux⁴².

En insistant sur ces thèmes, à la faveur de la solennité et de l'émotion de la cérémonie, puis dans la possibilité d'une lecture silencieuse et pour soi, les orateurs n'avaient guère de difficulté à atteindre leur but. Car ces idées correspondaient exactement à ceux que les familles invoquaient lorsqu'ils justifiaient, dans des « lettres de motivation », leur désir de placer leurs enfants à La Malgrange. Un père de famille écrivit ainsi en 1878 : « voulant assurer à mon fils le bienfait d'une éducation chrétienne, j'ai fait choix pour lui du Collège de La Malgrange »⁴³. Un autre affirma l'année suivante : « Je désire confier son éducation à des maîtres dont doit dépendre en quelque sorte son avenir, surtout à une époque où l'on est enclin à faire de la jeunesse actuelle des impies et des libres penseurs »⁴⁴. C'est aussi en 1879 qu'un troisième expliqua, comme bien d'autres à la même époque : « A La Malgrange mon fils recevra une éducation morale et religieuse que les lycées ont été incapables de lui donner »⁴⁵, refus sans appel de l'enseignement dispensé par l'État. La volonté de rester entre soi transparaît aussi lorsqu'un père de famille écrit, en 1884 : « Nous ne tenons pas au contact des personnes du dehors »⁴⁶. Le Collège incarnait ainsi un lieu protégé des théories qui ruinaient la morale et la société ; il formait un rempart contre celles-ci. Catholique, bourgeois, et enfin, dans les années 1870, français : la langue et la culture étaient aussi un élément rassembleur pour les parents alsaciens ou mosellans qui cherchaient pour leur fils un internat qui lui permît d'échapper à la germanisation. On le voit, La Malgrange cristallisait dans l'esprit de ses membres un socle d'unité de valeurs simples à formuler. La chose était d'autant plus facile que les enfants étaient issus de groupes sociaux très homogènes, où la noblesse tenait une place importante, avec la riche bourgeoisie lorraine. Les *Discours de distribution des prix*, dans leur double forme orale puis écrite, furent un outil de réactivation de ces valeurs en suscitant, une fois l'an, la cohésion du groupe, social, religieux, culturel.

C'est ce que révèle, pour finir, la forme matérielle de ces brochures. Les *Discours de distribution des prix* se présentent systématiquement sous la forme de petites brochures, de 21 cm de haut sur 15 de large. De faible épaisseur, ils ont, en moyenne, 15

⁴² Jean Gombervaux, supérieur du Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson, prononça et publia ainsi dans les mêmes années 1870 différents discours de distribution des prix aux titres évocateurs : *Éducation : le bon esprit. Discours prononcé à la Distribution des prix du petit séminaire de Pont-à-Mousson le 6 août 1872*, Nancy, Vagner, 1872 ; *Éducation : le bon exemple... le 2 août 1881*, Nancy, Vagner, 1881 ; *Éducation : le caractère... le 2 août 1873*, Nancy, Vagner, 1873 ; *Éducation : le condisciple... le 4 août 1874*, Nancy, Vagner, 1874 ; *Éducation : les récréations... le 2 août 1875*, Nancy, Vagner, 1875. On remarquera que la même imprimerie a exécuté ces travaux.

⁴³ Correspondance, cité par M. FONTAINE, *op. cit.*, p. 53.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 55.

pages et ne dépassent jamais 26, chiffre tout à fait exceptionnel par ailleurs (1837, 1838 1862, 1868). Ils ne sont jamais reliés, mais simplement cousus sommairement⁴⁷. Enfin, leur facture est extrêmement sommaire : une simple couverture de papier bistre, un texte sans éléments iconographiques ni ornements, même pour combler les pages non remplies par du texte, notamment la dernière. Il ne s'agit donc pas d'un document imprimé intégré à une stratégie de prestige⁴⁸. Par leur sobriété, ces *Discours* ne sont que des imprimés fonctionnels, sans recherche, facilement maniables. Ils s'adressent, de toute évidence, à un public acquis, qu'il n'est pas nécessaire de séduire.

Pour cette raison, ces *ephemera* n'eurent pas de diffusion importante à l'extérieur de cette communauté scolaire, sinon par des canaux qui permettaient de toucher, à nouveau, une population adhérant sans réserve à ce discours. Aussi, à plusieurs reprises, les *Discours* furent publiés dans la *Semaine religieuse de Lorraine*, organe du clergé régional⁴⁹. L'essentiel prit toutefois la forme d'une distribution gratuite aux familles à l'issue de la cérémonie. Compte tenu des effectifs du collège au XIX^e siècle, le tirage n'a pas pu descendre en-dessous de 300 exemplaires à partir des années 1870⁵⁰, mais a probablement été bien supérieur.

*

Au début du XX^e siècle, La Malgrange connut une seconde crise, menacée de suppression suite aux lois contre les Congrégations religieuses enseignantes et à la Séparation de 1905. Il fut plus que jamais nécessaire de rassembler la communauté autour de valeurs fortes, sans parler des enjeux financiers, puisque l'Institution devait désormais s'autogérer. Une brochure périodique, *La Malgrange*, fut lancée en 1907 par le supérieur, l'abbé Jacques. Elle fut distribuée à l'intérieur du collège et dans toute la ville, pour faire le lien entre anciens élèves et attirer de nouvelles recrues⁵¹. Survint ensuite la Grande Guerre, qui vida le Collège de ses élèves. Au lendemain du conflit, l'*ephemera* scolaire connut deux évolutions notables. Sous sa forme traditionnelle, il tendit à disparaître ; si la Distribution des prix fut maintenue, l'habitude d'imprimer l'allocution solennelle s'éteignit⁵². Dans ces années 1930, le Collège recourut encore, occasionnellement, aux services de l'imprimerie Wagner, qui subsistait grâce aux descendants de Nicolas et René.

La seconde mutation provient du désir de conserver les brochures anciennes⁵³. Le P. Guise, rassemblant sa documentation pour l'écriture de son *Histoire de l'institution de La Malgrange*, publiée en 1936, en favorisa aussi l'archivage. Les cérémonies du

⁴⁷ La collection de la Bibliothèque municipale et des Archives de La Malgrange sont faites de brochures détachées ; celle de la Bibliothèque diocésaine, de recueils reliés.

⁴⁸ Il y eut, au moment du Centenaire en 1936, une série de publications richement illustrées de photographies, volumes de prestige destinés à appuyer la réputation de La Malgrange. E. RENARD (dir.), *Collège de la Malgrange : album du centenaire 1836-1936*, Paris, 1936.

⁴⁹ Ce fut le cas, par exemple, en 1873 et 1879.

⁵⁰ M. FONTAINE, *op. cit.*, p. 9.

⁵¹ Archives de La Malgrange, procès-verbaux des réunions de Conseil, 1907.

⁵² La quantité d'*ephemera* recueillie pour les années 1920 et 1930 est extrêmement faible, ce qui suggère des documents à la fois plus rares et moins soignés (donc plus volontiers détruits).

⁵³ Les layettes anciennes semblent avoir été organisées dans les années 1920-1930, au moment où Paul Guise rédigeait son *Histoire*. Leur contenu a été trié en fonction de critères différents par Martine Fontaine en 1975-1976 lors de sa maîtrise d'histoire consacrée à La Malgrange (son écriture est reconnaissable sur l'emballage de certaines liasses).

centenaire, orchestrées en 1936 par le supérieur, l'abbé Renard, furent un moment essentiel pour la conservation des brochures des débuts de l'Institution. Lors de ces cérémonies, la ferveur pour les temps héroïques des commencements sembla toujours aussi vivace, même si elle était, semble-t-il, peu spontanée. La dernière génération des Malgrangiens porteurs d'une histoire singulière et forte allait disparaître⁵⁴. La mémoire et l'identité devaient être préservés : l'*ephemera* pouvait jouer ce double rôle, même s'il ne parvint pas à freiner l'érosion du particularisme scolaire et catholique mis en place au XIX^e siècle.

⁵⁴ L'abbé Jacques, artisan de la survie de l'établissement après 1910 et supérieur du pensionnat, fut un amateur d'histoire, lié à la Société d'archéologie lorraine et proche des milieux lotharingistes et Edmond Renard écrivit en quelques pages inédites une histoire de La Malgrange.